

MÉTHODE D'ANALYSE, IMPLICATIONS ET CONSÉQUENCES DÉMOGRAPHIQUES DES MIGRATIONS DANS UN DISTRICT RURAL DE TAHITI

F. RAVAULT

Cet article est un essai d'analyse chronologique et quantitative des migrations définitives ou durables ayant intéressé pendant plusieurs décennies Papeari, un district de la côte sud de Tahiti « où la vie sociale et agricole d'autrefois demeure encore reconnaissable » (1). Quel peut bien être l'intérêt d'une telle analyse ?

Les districts de Tahiti qui n'ont pas été absorbés par Papeete et sa banlieue (2) connaissent depuis une décennie une crise profonde de l'économie rurale qui peut être définie brièvement de la façon suivante. En dépit d'une progression des cultures vivrières (3) traduisant une certaine adaptation de l'agriculture à la conjoncture actuelle, la production du coprah, de la vanille et du café dont la vente assurait traditionnellement l'essentiel des revenus des agriculteurs, s'est effondrée ainsi qu'en témoignent les chiffres suivants valables pour Pape

Production (kg)	1958	1968
Coprah	411 000	149 510
Café en parche	4 250	1 800
Vanille verte	893	< 10

Sources :

- 1958 — Rapport annuel du premier secteur agricole.
- 1968 — Bulletin de Statistique et enquête personnelle.

Ces quelques faits permettent de poser un problème intéressant. Il s'agit en effet de savoir si le « boom » que connaît l'urbanisation depuis 1960, le développement du tourisme (à partir de 1960) et l'implantation du C.E.P. (à partir de 1964) ont joué un rôle déterminant dans le déclenchement de la crise ou si ces transformations socio-économiques n'ont fait que prendre le relais et aggraver les conséquences d'un processus de désintégration de l'économie agricole qui a été maintes fois analysé depuis 1954 (4). Pour

(1) Cf. Introduction de Gilles SAUTTER, p. II in J. FAGES, F. RAVAULT, G. RINGON, Cl. ROBINEAU, 1970 — Tahiti et Moorea, *Études sur la Société, l'Économie et l'Utilisation de l'Espace*, Travaux et documents de l'ORSTOM, n° 0, Paris, 183 p., cartes, croquis.

(2) Cf. FAGES et RAVAULT... in FAGES J. et alii, opus cité pp. 172-175.

(3) Cf. RAVAULT F., in FAGES J. et alii, opus cité Livre II pp. 133-134 et Livre I p. 27.

(4) GUILLAUME, 1956, Étude de l'économie rurale de l'Océanie française. Rapport de mission. Etablissements français de l'Océanie, publication du Service de l'Agriculture et des Eaux et Forêts. Deux tomes, Papeete, *multigr.*

— GAUDILLOT, 1960, Mission d'inspection dans l'Océan Pacifique; programme de développement agricole de la Polynésie française. Rapport technique. B.D.P.A., Paris, 92 p. *multigr.*

— RAVAULT F. et ROBINEAU Cl... in FAGES J. et alii..., opus cité, Livre II, pp. 18-25; Livre I, pp. 26-30.

TABLEAU 1

	ORIGNAIRES								ÉTRANGERS						
	Restés (A)				Partis (B)				Total A+B	Immigrants (C)				B+C	% B+C A
	H	F	Total	% Total A+B	H	F	Total	% Total A+B		H	F	Total	% A		
G III	90	63	153	61	41	57	98	39	251	21	20	41	67,2	139	91
G II	96	87	183	56,1	73	70	143	43,9	326	60	45	105	57,5	248	135,8
G I	30	35	65	72,2	11	14	25	27,8	90	45	33	78	120	103	158,5
Total	216	185	401	60	125	141	266	40	667	126	98	224	55,8	490	122

L'intérêt des documents démographiques se révélant en définitive fort réduit, la seule méthode permettant d'analyser les mouvements migratoires portant sur une longue période, consiste à utiliser les possibilités offertes par les généalogies (1) (fig. 1). Un Tahitien connaît parfaitement tous ses parents appartenant aux générations de son père ou de son grand-père ; au delà, ses connaissances sont vagues ou inexistantes. Il est donc possible de comptabiliser avec précision les effectifs correspondants (2) d'un groupe familial. Ceux-ci sont ensuite répartis en trois grandes catégories.

- « Originaires » (3) résidents ;
- « Originaires » ayant émigré ;
- Étrangers venus s'affilier à un groupe local.

Reste à dater les arrivées et les départs. La chronologie des premières est relativement facile à établir car elles sont liées dans une large mesure aux « mariages », à la colonisation foncière... En revanche,

la mémoire de nos informateurs faisant souvent défaut, nous n'avons pu dater tous les départs avec la même précision.

Outre son intérêt rétrospectif, cette méthode présente les avantages suivants :

— les informateurs éliminent d'eux-mêmes les mouvements de faible durée et ne retiennent que ceux qui sont liés à un événement important de la vie économique et sociale : mariages, migrations de travail à Nouméa... Ce faisant, ils se réfèrent implicitement à des critères de résidence qui leur sont spécifiques et ne cadrent pas toujours, notons-le en passant, avec les critères utilisés par l'INSEE (4) ;

— en interprétant des faits démographiques concernant des groupes familiaux « localisés » à Papeari depuis le début du siècle, l'analyse porte sur un même fond de population (+ de 90 % de la population totale du district en 1968). Sont éliminés tous les éléments marginaux non intégrés à la communauté. Elle gagne en rigueur ce qu'elle peut sembler perdre en apparente exactitude.

Appliquée à 34 groupes familiaux (5) cette méthode permet de mettre en évidence les résultats consignés

(1) Au départ, nous avons levé des généalogies avec deux objectifs bien précis : 1) acquérir une bonne connaissance des liens de parenté unissant les habitants de Papeari ; 2) repérer, dans le cadre de la propriété familiale dite « indivise » les détenteurs de droits fonciers, qu'ils soient présents ou absents. A mesure que nos enquêtes progressaient, l'intérêt d'une utilisation plus spécifiquement géographique des généalogies nous est apparu.

(2) Il n'est guère possible d'aller au-delà car, dans certains cas, la mort ayant fait son œuvre, les groupes familiaux étant par ailleurs fort dispersés, les représentants résidents des deux générations montantes peuvent manquer.

(3) Cf. supra p. 10.

(4) Nous aurons l'occasion de définir ces critères de résidence dans une publication ultérieure.

(5) Ces familles « coopèrent » dans la vie quotidienne et constituent dans une large mesure des unités résidentielles. Certaines d'entre elles constituent des groupes de parents beaucoup plus vastes qui se définissent essentiellement par la détention de droits sur la terre hérités d'un ancêtre commun.

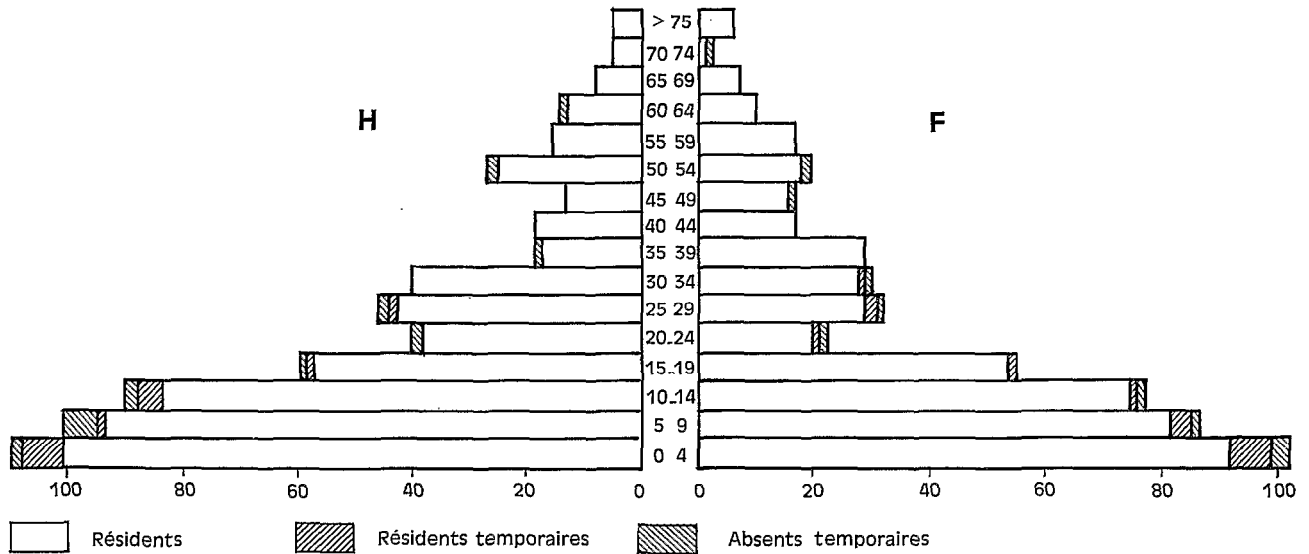


FIG. 2. — Pyramide des âges

dans les tableaux annexés qui nous renseignent sur :

- 1) l'importance relative des phénomènes migratoires,
- 2) leur bilan par sexe,
- 3) l'origine et la destination des migrants.

— Le rapport $\frac{B+C}{A}$ (Tableau 1) montre très clairement que les migrations ont toujours joué un rôle décisif dans la formation du peuplement de Papeari. Notons seulement que le pourcentage valable pour la génération III serait sans doute (1) beaucoup plus fort si elle n'était pas constituée dans sa majorité d'enfants de moins de 15 ans dont nous n'avons pas comptabilisé les mouvements pour ne pas fausser les comparaisons avec les générations précédentes.

— Dès 1950 (Tableau 2), apparaît un solde migratoire défavorable à la population de Papeari. A noter que les femmes sont particulièrement concernées et que cette tendance apparaît très tôt (cf. Arrivées entre 1920 et 1950 et Départs entre 1950 et 1960).

(1) « Sans doute » car n'étant pas prophète, nous ne saurions l'affirmer avec certitude.

TABLEAU 2

	Départs			Arrivées			Solde migratoire		
	H	F	≠ (1)	H	F	≠ (1)	D	A	≠
Avant 1920	4	6	+2	19	21	+2	10	40	+30
1920 - 1950	44	44	0	65	41	-24	88	106	+18
1950 - 1960	23	35	+12	20	21	+1	58	41	-17
1960 - 1968	54	56	+2	22	15	-7	110	37	-73
Total	125	141	+16	126	98	-28	266	224	-42

(1) Différence par rapport aux hommes.

— En dépit d'un poids démographique relatif sans cesse croissant (78,1 % en 1962 par rapport à la population tahitienne), Papeete puis la zone urbaine de Tahiti (2) n'ont jamais contribué que pour une part modeste au peuplement de Papeari (Tableau 3 A). Celle des districts ruraux de Tahiti et des autres archipels de la Polynésie française (cf. en particulier les Iles-Sous-le-Vent entre 1950 et 1968) est essentielle à toutes les époques.

(2) Communes de Pirae et de Faaa, districts d'Arue, de Mahina, de Punaauia et de Paea.

TABLEAU 3 A

ARRIVÉES

	Avant 1920				1920 - 1950				1950 - 1960				1960 - 1968				Total			
	H	F	T	%	H	F	T	%	H	F	T	%	H	F	T	%	H	F	T	%
Zone Urbaine	3	2	5	12,5	16	8	24	22,6	3	4	7	17,1	5	5	10	27	27	19	46	20,5
Districts Ruraux Tahiti	11	13	24	60	26	16	42	39,6	6	6	12	29,2	9	3	12	32,4	52	38	90	40,2
Moorea	0	1	1	2,5	4	5	9	8,5	1	2	3	7,3	0	0	0		5	8	13	5,8
I.S.L.V.	1	1	2	5	3	2	5	4,72	2	5	7	17,1	3	4	7	18,9	9	12	21	9,4
Autres archipels de la Polynésie française	1	1	2	5	5	6	11	10,4	5	2	7	17,1	2	2	4	10,8	13	11	24	10,7
Territoires français du Pacifique	0	0	0		0	0	0		0	0	0		0	0	0		0	0	0	
Reste du Monde	0	2	2	5	1	1	2	1,88	2	1	3	7,3	2	0	2	5,4	5	4	9	4
?	3	1	4	10	10	3	13	12,27	1	1	2	4,9	1	1	2	5,4	15	6	21	9,4
Total	19	21	40		65	41	106		20	21	41		22	15	37		126	98	224	

TABLEAU 3 B

DÉPARTS

	Avant 1920				1920 - 1950				1950 - 1960				1960 - 1968				Total			
	H	F	T	%	H	F	T	%	H	F	T	%	H	F	T	%	H	F	T	%
Zone Urbaine	1	2	3	30	20	16	36	41	6	14	20	34,5	31	33	64	58,3	58	65	123	46,2
Districts Ruraux Tahiti	0	2	2	20	12	14	26	29,6	4	8	12	20,6	9	14	23	20,9	25	38	63	23,7
Moorea	0	0	0		2	4	6	6,8	0	2	2	3,4	0	0	0	0	2	6	8	3
I.S.L.V.	1	1	2	20	2	2	4	4,5	1	0	1	1,7	0	1	1	0,9	4	4	8	3
Autres archipels de la Polynésie française	0	0	0		1	6	7	7,9	0	0	0		1	0	1	0,9	2	6	8	3
Territoires français du Pacifique	0	0	0		1	0	1	1,1	11	4	15	25,8	12	5	17	15,5	24	9	33	12,4
Reste du Monde	1	0	1	10	6	2	8	9,1	0	4	4	6,9	0	3	3	2,7	7	9	16	6
?	1	1	2	20	0	0	0		1	3	4	6,9	1	0	1	0,9	3	4	7	2,64
Total	4	6	10		44	44	88		23	35	58		54	56	110		125	141	266	

En revanche (Tableau 3 B), dès l'entre-deux-guerres (période 1920-1950), ils absorbaient 41 % des émigrants. Ce pourcentage dépasse 58 % entre 1960 et 1968, l'infléchissement de la tendance enregistrée entre 1950 et 1960 étant due essentiellement à l'attraction exercée par les autres Territoires français du Pacifique (Nouvelle-Calédonie et Nouvelles-Hébrides).

Ces chiffres, ces orientations sont dénués de toute ambiguïté. Papeari a connu au début du xx^e siècle (Tableau 2 : solde migratoire avant 1920) une période de dynamisme indéniable qui a correspondu à la mise en place de la cocoteraie... Mais très vite, celle-ci se révèle incapable de procurer des revenus décents à une population qui croît rapidement (1) alors que la production de coprah qui s'inscrit pour la plupart des agriculteurs dans le cadre de la micro-propriété (2) plafonne dès 1936 (3). La vie était devenue suffisamment dure au district pour que dès 1950 (et sans doute avant, mais nos chiffres ne permettent pas de l'établir) un solde migratoire très nettement défavorable puisse apparaître. Après 1960, la création de nombreux emplois bien rémunérés dans la « zone urbaine » permet à la tendance de s'affirmer.

L'analyse des structures démographiques, c'est par là que nous concluons, souligne et l'influence des mouvements migratoires et l'ancienneté et la gravité de la crise.

Un recensement effectué par nos soins (4) en mars 1968 nous a permis de mettre en évidence un certain nombre de déséquilibres (fig. 2) :

— entre les effectifs masculins et féminins (53,4 % contre 46,6 %);

— entre certaines classes d'âge : les « moins de 15 ans » représentent à eux seuls près de 48,9 % des habitants de Papeari ; les adultes de 15 à 25 ans et de 35 à 50 ans sont particulièrement mal représentés ce qui donne à la pyramide une allure « en dents de scie » très caractéristique.

L'accroissement démographique qui, selon les recensements officiels dépassait 3,5 % par an entre 1951 et 1956, tombe à 0,8 % entre 1956 et 1962 (5) et à 1,3 % entre 1962 et 1968. Ces chiffres sont particulièrement inquiétants : on peut en définitive se demander si la persistance depuis 20 ans d'un solde migratoire défavorable touchant particulièrement les adultes en âge de procréer ne compromet pas gravement l'accroissement naturel de la population.

Entre le 1^{er} mars 1967 et le 1^{er} mars 1968, selon nos propres calculs, les taux de natalité et de mortalité ont été respectivement de 35,5 ‰ et de 8,9 ‰, ce qui a permis à la population de Papeari de progresser de 2,6 %. Entre 1962 et 1967, selon des chiffres calculés par l'INSEE pour l'ensemble de la Polynésie française, ces taux sont respectivement de 42,5 ‰, de 10 ‰ et de 3,2 ‰ par an.

Papeari, district rural de Tahiti a donc un comportement démographique fort différent de celui du Territoire. S'agit-il d'un fait isolé ? Nous n'en croyons rien personnellement...

Manuscrit reçu au S.C.D. le 15 février 1972.

(1) Elle double entre 1881 et 1936 puis progresse de 26,4 % entre 1936 et 1956.

(2) Cf. RAVAUULT F... in FAGES J. et alii, opus cité. Livre II, pp. 114-115.

(3) Cf. ROBINEAU Cl... in FAGES J. et alii, opus cité. Livre II, pp. 21-23.

(4) En collaboration avec notre ami Henri TAPATOÀ, Inspecteur à l'Institut de Recherches Médicales Louis MALARDE (I.R.M.).

(5) Une surestimation probable (cf. supra note (1) p. 16) de la population recensée en 1956 est en partie responsable de la faiblesse de ce chiffre.